

Réf: Dossier N° : 49455

AVIS DE CONSTITUTION

SUCCESSALE « SEURECA Côte d'Ivoire »

Siège social : ABIDJAN - COCODY DANGA, Impasse ablaha Pokou, 08
BP 3712 ABIDJAN 08

Au termes du Procès-verbal des décisions du Président, en date du 25 Avril 2018, de la société dénommée SEURECA, il a été adopté les résolutions suivantes:

1- Création d'une succursale en Côte d'Ivoire au nom de « SEURECA Côte d'Ivoire ».

Objet: La réalisation de toutes études relatives à l'urbanisme, à toutes opérations immobilières (notamment celles d'aménagement, de construction et de réhabilitation), à tous travaux publics, et à tous équipements industriels ou agricoles relatifs à l'environnement, notamment à l'eau, l'assainissement, l'énergie, les transports et la propreté. le contrôle, la surveillance ou la direction de tous travaux se rapportant aux domaines précités ; toutes interventions se rattachant à la préparation et à l'exécution de programmes entrant dans lesdits domaines, l'acquisition, la cession et l'exploitation, sous toutes formes, de tous brevets, licences, marques ou modèles..et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement auxdites activités ci-dessus visées.

Adresse: ABIDJAN - COCODY DANGA, Impasse ablaha Pokou, 08 BP 3712 ABIDJAN 08. Deux exemplaires du PV ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan sous le n°11463.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12362 du 09/05/2018

